

Zeitschrift: Actio : un magazine pour l'aide à la vie
Herausgeber: La Croix-Rouge Suisse
Band: 94 (1985)
Heft: 10

Rubrik: Ligue

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Octobre à Genève

Quatrième Assemblée générale de la Ligue

La quatrième Assemblée générale de la Ligue de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge s'est tenue dans la cité des Réformateurs, du 20 au 26 octobre dernier. 127 Sociétés nationales de Croix-Rouge et du Croissant-Rouge assistaient à la cérémonie d'ouverture. Dans son allocution de bienvenue, le président de la Ligue, l'Espagnol Enrique de la Mata, que les délégués rééliront par la suite pour un second mandat de quatre ans, rendait hommage aux milliers de volontaires et à leurs interventions, tout particulièrement durant les deux années écoulées. Cette période fut en effet marquée, hélas, par d'importantes catastrophes.

Evoquant la paix – ou ce qu'il faudrait faire pour la conquérir – Enrique de la Mata dira que le désarmement contribue à forger la paix, mais qu'il n'est pas la paix en soi. La paix, poursuivra le président de la Ligue, doit s'édifier chaque jour: «Nous devons renforcer les valeurs qui façonnent la dignité humaine», dira-t-il. Le feu vert fut ensuite donné aux discussions.

Au nombre des décisions prises par l'Assemblée, il faut relever l'admission du 137^e membre de la Ligue, la Société Croix-Rouge de Sao Tome et Principe. Les délégués confirmèrent, d'autre part, l'admission de cinq autres Sociétés: Belize, Barbades, Samoa occidental, République démocratique et populaire du Yémen et Cap-Vert.



La délégation de la Croix-Rouge suisse se composait (de gauche à droite) de Jean-Daniel Pascalis, secrétaire général adjoint, Hubert Bucher, secrétaire général, Kurt Bolliger, président de la Croix-Rouge et vice-président de la Ligue, et Bénédikt von Tscharnier, commissaire général de la Conférence internationale de la Croix-Rouge 1986.

Il reviendra ensuite au secrétaire général de la Ligue, le Norvégien Hans Hoegh, de dresser un rapport des activités du Secrétariat. Au centre des préoccupations des responsables du Petit-Saconnex, l'Afrique et le drame de la sécheresse. «Jamais, dira Hans Hoegh, nous n'avons été confrontés à un drame d'une pareille ampleur. Les leçons que nous avons retirées de cette tragédie sont nombreuses, bien que doulou-

reuses.»

Autre drame permanent, les réfugiés. Pour tenter de remédier un peu aux conséquences tragiques du déracinement et pour aider les pays d'accueil à faire face à un fardeau dépassant leurs capacités, la Ligue a mis sur pied un Service de réfugiés, opérationnel dans plusieurs pays déjà.

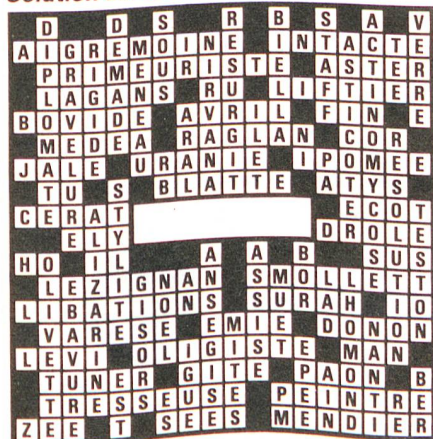
Exposition

En marge de cette Assemblée, la Ligue avait également

invité les Sociétés nationales à se présenter. 61 d'entre elles ont répondu à l'appel. Le grand hall du BIT, proche de la grande salle abritant les débats, fut ainsi transformé, dix jours durant, en un Panorama Croix-Rouge. La Croix-Rouge suisse était présente avec sa tour vidéo et ses parois d'information. A l'extérieur, le Car de l'Amitié, spécialement équipé pour le transport de handicapés, était ouvert au public. Le véhicule souleva un vif intérêt auprès de Sociétés non pourvues d'un tel service.

Dans un an, Genève sera à nouveau le carrefour de la Croix-Rouge et du monde puisque s'y déroulera, du 23 octobre au 2 novembre 1986, la XXV^e Conférence internationale de la Croix-Rouge. Elle sera présidée par Monsieur Kurt Bolliger, président de la Croix-Rouge suisse et regroupera la Ligue, le CICR, les représentants des Sociétés nationales ainsi que les délégations des gouvernements signataires des Conventions de Genève. □

Solution du dernier numéro.



LE FESTIN DE L'ARAIGNEE

Bulletin à découper et à nous retourner sous enveloppe à:
Actio, Croix-Rouge suisse, Rainmattstrasse 10, 3001 Berne

Bulletin d'abonnement pour particuliers

☐ Je désirerais connaître Actio et vous prie de m'envoyer, sans engagement de ma part, un numéro.

Prénom

☐ Je souscris un abonnement annuel à Actio au prix de Fr. 32.—.

Nom

Adresse

Cocher ce qui convient s.v.p.